

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Clermont Auvergne
Métropole (63)
64-66 Avenue de l'Union
Soviétique
63007 Clermont-Ferrand

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE, Contact : Monsieur le Président, 64-66 Avenue de l'Union Soviétique 1, 63007 CLERMONT-FERRAND, FRANCE. Tél. : +33 473983400. Fax : +33 473983625. Courriel : service-commande-publique@clermontmetropole.eu. Code NUTS : FRK14.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://clermontmetropole.eu>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://clermontmetropole.eu>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE

II.1.2) Code CPV principal

71240000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71240000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK14

Lieu principal d'exécution : Territoire de Clermont Auvergne eMétropole

II.2.4) Description des prestations

L'objet du marché est un ensemble de Prestations Intellectuelles de Maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la partie sud des boulevards de ceinture de Clermont-Ferrand ainsi qu'à la mise en œuvre du nouveau plan de circulation sur cette section. Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre du schéma directeur cyclable métropolitain et dans le cadre d'un nouveau plan de circulation induit par le projet InspiRe et acté en Conseil Métropolitain en janvier 2022.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Les groupements faisant acte de candidature devront justifier à minima de compétences dans les domaines suivants :

- urbanisme ou paysage
- Voiries et Réseaux Divers
- infographiste
- signalisation tricolore
- éclairage public

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Le candidat doit présenter au minimum cinq références significatives pour des opérations de complexité et d'importance équivalentes à celles du projet à réaliser, livrées ou en cours d'achèvement des travaux.

Au minimum, le candidat doit présenter une inscription au tableau de l'Ordre des Architectes, ou titres équivalents pour les architectes étrangers pour l'architecte-urbaniste ou le diplôme de paysagiste.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation**IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Mercredi 13 juillet 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**Durée en mois :** 4 (à compter de la date limite de réception des offres).**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres****Date :** mercredi 13 juillet 2022 - 14:00**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT****Il s'agit d'un marché renouvelable :** Non**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Fonds propres

Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics prioritaires suivants : habitants des zones urbaines sensibles.

Cette clause est une condition d'exécution obligatoire du marché.

Les dépôts des plis doivent impérativement être remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur : <http://www.clermontmetropole.eu>

L'attention des candidats est attiré sur le fait que des " questions / réponses " peuvent avoir été posées et répondues en amont de leur retrait. Il leur appartient de les consulter dans l'onglet " questions / réponses " lors du téléchargement du DCE.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Clermont-Ferrand 6 Cours Sablon , 63000 CLERMONT-FERRAND FRANCE. Tél. +33 473146100. E-mail : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr. Fax +33 473146100. Adresse internet : http://www.conseil-etat.fr/ta/clermont_ferrand/.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 79 cours Charlemagne , 69002 LYON FRANCE. Tél. +33 345218243. E-mail : jerome.dossi@crtc.ccomptes.fr. Adresse internet : http://www.economie.gouv.fr/themes/marches_publics/ccra/index.htm.

VI.4.3) Introduction des recours**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

07 juin 2022